À chaque étape, l'enseignant(e) évalue la compréhension, la mobilisation et l'application des connaissances par des outils adéquats. Il pourrait utiliser, comme moyens d'évaluation, des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en ligne, des productions d'élève, des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) ou toutes autres sources d'informations pertinentes.

Modulation des compétences au 1er cycle et consignation dans GPI

2024-2025 1er cycle			Étape 1 20%	Étape 2 20%	Étape 3 60%	MEES	Étape 1 20%	Étape 2 20%	Étape 3 60%	MELS
DISCIPLINES		**Niveaux**	1ère année				2e année			
Français, langue d'enseignement	50%	• Lire des textes variés et • Apprécier des œuvres littéraires	X	X	X		X	X	X	
	30%	• Écrire des textes variés		X	X			X	X	
	20%	• Communiquer oralement	X		X		X		X	
Anglais, langue seconde	60%	• Mobiliser sa compréhension des textes entendus								
	40%	• Communiquer oralement en anglais								
Mathématique	20%	• Résoudre une situation problème mathématique		X	X			X	X	
	80%	• Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques	X	X	X		X	X	X	
Art dramatique	• Résultat disciplinaire			X	X			X	X	
Musique	• Résultat disciplinaire			X	X			X	X	
Éducation physique et à la santé	• Résultat disciplinaire			X	X			X	X	
Culture et citoyenneté québécoise	• Résultat disciplinaire			X	X			X	X	
Autres compétences (en choisir une)	• Organiser son travail		X		X		X		X	
	• Travailler en équipe									
	• Savoir communiquer									
	• Exercer son jugement critique									